

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N°2024-09

<u>Nombre de Conseillers</u>		<b>le quatre mars deux-mil vingt-quatre</b> à dix-neuf heures, Le conseil municipal de la commune de CLERMONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VERMELLE, maire. <u>Date de convocation</u> : 27 février 2024 <u>Date d'affichage</u> : 27 février 2024 <u>Présents</u> : Christian VERMELLE, Laury CICLET, Mourad BELMESSIKH, Anne-Olivia CAVALLARI, Christine DOCHE, Philippe MONOD, Serge PASSERAT, Loïc TARDY. <u>Absent(s)</u> : Geoffrey DUNAND. <u>Procuration(s)</u> : - <u>Secrétaire de séance</u> : Anne-Olivia CAVALLARI.
En exercice	9	
Présent(s)	8	
Absent(s)	1	
Pouvoir(s)	0	
<b>Vote</b>		
Pour	8	
Contre	0	
Abstention	0	

**Budget Principal**  
**Budget primitif 2024**

Le budget est l'acte qui prévoit les opérations de recettes et de dépenses pour une année donnée et qui autorise l'ordonnateur (le maire) à effectuer ces opérations. C'est un acte prévisionnel qui peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le conseil municipal.

L'article L 2312-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les crédits sont votés par chapitre et, si le conseil municipal en décide ainsi par article.

Le conseil municipal peut adopter le budget par un vote global à la double condition que le budget soit présenté par chapitre et article et qu'un débat préalable ait lieu permettant de constater l'assentiment de la totalité ou de la majorité des conseillers présents sur le budget.

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2024 comme suit, puis par chapitres et par articles.

	Dépenses	Recettes	Excédent
<b>Fonctionnement</b>			
Prévisions 2024	587 546.69	599 330	
Virement à la section d'investissement	130 000		
Résultat 2023		118 216.69	
Total	717 546.69	717 546.69	0
<b>Investissement</b>			
Prévisions 2024	311 060	181 060	
RAR 2023	185 964.55		
Solde d'exécution négatif 2023	29 289.64		
Affectation au 1068		215 254.19	
Virement de la section de fonctionnement		130 000	
Total	526 314.19	526 314.19	0
	1 243 860.88	1 243 860.88	0

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le budget primitif 2024 du budget principal.

Le secrétaire de séance,  
Anne-Olivia CAVALLARI



Le Maire,  
Christian VERMELLE

Acte rendu exécutoire  
après envoi aux services de la préfecture le 05/03/2024  
et publication le 05/03/2024